

XIXe Comité central du Parti communiste chinois

UN PARCOURS GLORIEUX DE CENT ANNÉES, UN AVENIR DE PLUS BELLES PERSPECTIVES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7151 — JEUDI 25 NOVEMBRE 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Ligue 1 (5e journée)

CHOC À SÉTIF, FAVORABLE AUX CO-LEADERS

Page 23

ACCORD MILITAIRE ENTRE LE MAROC ET ISRAËL

PLUS QU'UNE PROVOCATION



Un accord sans précédent vient d'être signé hier à Rabat par le Maroc et l'entité sioniste, lors de la visite du ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, au royaume. C'est plus qu'une provocation. Il s'agit d'une preuve réelle et d'une démonstration que le Makhzen a fait un choix stratégique de longue durée, susceptible de déstabiliser non seulement toute la région du Maghreb, mais aussi tout l'espace du Sahel.

Page 24

CONSEIL DE LA NATION

Vers l'adoption du projet de loi de finances

Page 3

LES GROS CONSOMMATEURS DE PÉTROLE VONT PUISER DANS LEURS RÉSERVES

Quelles conséquences sur les prix ?

Page 4

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Appel à la création d'un système national d'informations

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

XIXE COMITÉ CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS

Un parcours glorieux de cent années, un avenir de plus belles perspectives

Par LI Lianhe, Ambassadeur de Chine en Algérie



Le 6e plénum du XIXe Comité central du Parti communiste chinois s'est tenu du 8 au 11 novembre 2021 à Beijing. Le plénum a passé en revue l'histoire glorieuse du Parti communiste chinois de guider le peuple chinois dans la révolution, la construction et la réforme pendant un siècle, examiné et adopté la Résolution du Comité central du Parti communiste chinois sur les réalisations majeures et le bilan historique des cent années de lutte du Parti. Le plénum a récapitulé de manière globale les réalisations majeures des cent années de lutte du Parti, en a fait le bilan historique et révélé en profondeur les conditions de sa réussite passée et de quelle manière assurer celle-ci pour l'avenir.

Depuis sa création en 1921, le PCC ne s'est jamais écarté de son engagement initial et de sa noble mission qui est d'apporter le bonheur au peuple chinois et d'assurer le renouveau de la nation chinoise. De 1921 à 1949, le PCC et le peuple chinois, par leur lutte héroïque et opiniâtre, ont fondé la République populaire de Chine. Ainsi se sont réalisées l'indépendance nationale et la libération du peuple et la nation chinoise a réussi un grand bond de passer d'une autocratie féodale plusieurs fois millénaire à un régime de démocratie populaire. De 1949 à 1978, le PCC et le peuple chinois, par leur lutte héroïque et opiniâtre, ont surmonté une série de grands défis, consolidé le nouveau régime et établi un système socialiste. La Chine a passé, en quelques enjambées, de l'état de pays oriental surpeuplé et pauvre à celui d'une société socialiste. De 1978 à 2012, le PCC et le peuple chinois, par leur lutte héroïque et opiniâtre, a favorisé la réforme, l'ouverture et la modernisation socialiste. La nation chinoise a fait ainsi le grand bond de passer d'une nation qui s'est relevée à une nation prospère.

En 2012, le socialisme à la chinoise est entré dans une nouvelle ère. Rassemblé autour du Secrétaire Général Xi Jinping, le Comité central du Parti a accompli des réalisations historiques sous 13 aspects, tels que le maintien de la direction du Parti sur tous les plans, l'application intégrale d'une discipline rigoureuse dans les rangs du Parti, le développement économique, l'approfondissement intégral de la réforme et de l'ouverture, l'édification politique, la gouvernance de l'Etat en vertu de la loi, la culture, la société, la civilisation écologique, la défense nationale et les forces armées, la sauvegarde de la sécurité nationale, le maintien du principe « un pays, deux systèmes » et la poursuite de la réunification de la patrie, et la diplomatie. La nation chinoise a accompli un grand bond de passer d'une nation qui s'est relevée à une nation prospère, puis à une nation puissante.

Premièrement, la lutte centenaire du PCC a fondamentalement modifié le destin du peuple chinois, ce dernier ne peut plus être malmené, opprimé ni asservi, et est devenu un peuple souverain dans ses frontières, dans sa société et dans la conduite de son propre destin.

VITALITÉ DÉBORDANTE DU MARXISME

L'aspiration du peuple à une vie meilleure ne cesse de se concrétiser de manière tangible. Deuxièmement, la lutte centenaire du PCC a ouvert la voie correcte du grand renouveau de la nation chinoise. Le PCC a guidé le peuple chinois dans une lutte incessante par laquelle la Chine n'a mis que quelques décennies à réaliser son industrialisation, un processus qui a pris quelques siècles aux pays développés. Elle a réalisé le double miracle d'un développement économique rapide et d'une stabilité sociale durable. Troisièmement, la lutte centenaire du PCC a montré la vitalité débordante du marxisme. Le PCC travaille sans relâche à la sinisation et à la mise à jour du marxisme et mène son action glorieuse à la lumière des théories scientifiques issues de la sinisation du marxisme. Quatrièmement, la lutte centenaire du PCC a profondément influencé l'évolution du monde. le parcours centenaire du PCC est un chapitre glorieux à la fois de la Chine et du monde. Sous l'impulsion du Parti, le peuple chinois a découvert une voie de modernisation à la chinoise, créé une nouvelle forme de civilisation, et offert aux pays en voie de développement une alternative toute neuve pour leur modernisation. Cinquièmement, la lutte centenaire a fait du Parti communiste chinois un parti d'avant garde. Sa capacité à exercer le pouvoir et diriger le pays ne cesse de s'élever. Aujourd'hui, le Parti est en train de conduire le peuple chinois dans une marche irrésistible vers le grand renouveau de la nation chinoise par la voie du socialisme à la chinoise. On peut dire que la grandeur, la gloire et la justesse sont indubitablement attachées au Parti communiste chinois.

Le PCC attache depuis toujours une importance majeure à faire le bilan de l'histoire. Le PCC, qui ne comptait qu'une cinquantaine de militants à sa naissance, en possède aujourd'hui plus de 95 millions et dirige un vaste Etat où vivent plus de 1,4 milliard d'habitants, il est le plus grand parti politique au pouvoir dans le monde, un parti dont l'influence pèse à l'échelle internationale. Où est la réponse? Elle se trouve dans les expériences historiques et précieuses accumulées au cours des cent années de lutte: maintenir la direction du Parti, sauvegarder la primauté du peuple; promouvoir l'innovation théorique, sauvegarder le principe d'indépendance, poursuivre la voie chinoise, s'ouvrir sur le monde, favoriser l'esprit d'entreprise et d'innovation, avoir le courage de se battre, maintenir le front uni, persévérer dans l'autorévolution. Ces dix principes ont mis en lumière la garantie fondamentale pour la cause du Parti et du peuple qui ne cesse de réussir, et la voie fondamentale par laquelle le Parti a préservé sa pureté et son caractère progressiste et se tient toujours à l'avant-garde de notre temps.



UN CADEAU DE L'"AMI CHINOIS"

PARTENARIAT STRATÈGIQUE AVEC L'ALGÉRIE

Le Parti communiste chinois privilège depuis toujours les relations amicales avec l'Algérie. Pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie, le PCC et le Gouvernement chinois ont résolument soutenu la lutte algérienne pour l'indépendance nationale et la Chine a été le premier pays non arabe à avoir reconnu le Gouvernement provisoire de la République algérienne. Il y a 50 ans, l'Algérie a joué un rôle important dans le rétablissement de la République populaire de Chine dans son siège légitime aux Nations Unies. Le PCC et le peuple chinois en sont reconnaissants et ne l'oublieront jamais. En 2014, les deux pays ont établi un partenariat stratégique global, et les coopérations bilatérales ont porté désormais des fruits abondants. Depuis le déclenchement de la COVID-19, la coopération dans le cadre de la lutte contre la pandémie est devenue le point fort parmi ceux dans tous les plans. La Chine et l'Algérie se traitent toujours avec sincérité et mènent une coopération gagnant-gagnant, les relations entre ces deux pays peuvent être considérées exemplaires parmi les relations d'Etat à Etat.

Sur le nouveau point de départ historique, la partie chinoise est disposée à renforcer avec la partie algérienne les coopérations amicales dans tous les domaines, construire ensemble la Ceinture et la Route pour un développement de haute qualité tout en appuyant la stratégie algérienne « une Algérie Nouvelle », mener activement les échanges d'expériences en matière de gouvernance d'Etat, afin d'enrichir davantage la connotation du partenariat stratégique global sino-algérien de sorte à apporter plus de bénéfices aux deux pays et à leurs peuples.

CONSEIL DE LA NATION

Vers l'adoption du projet de loi de finances

Les membres du Conseil de la nation vote aujourd'hui en séance plénière le texte de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2022, présenté lundi dernier par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Le gouvernement table sur des exportations d'hydrocarbures de 27,9 milliards de dollars et sur des importations de 31,8 milliards de dollars. Les recettes budgétaires prévues sont de 5.683,22 milliards de DA contre des dépenses de 9.858,4 milliards de DA.
Le PLF prévoit, notamment, plusieurs mesures de soutien à l'investissement dans plusieurs secteurs, une refonte totale du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) qui induira une baisse de cet impôt, et la création d'un dispositif national de compensation au profit des ménages nécessiteux, lequel se substituera au système des subventions généralisées.
Pour rappel, cette PLF prévoit plusieurs mesures fiscales et législatives, visant notamment l'encouragement de l'investissement au profit des jeunes entrepreneurs, avec des exonérations fiscales dans les différents dispositifs d'aide à l'emploi, des start-up et des entreprises exportatrices et génératrices de devise.
Ainsi, les activités exercées par les jeunes promoteurs d'investissements, d'activités ou de projets, éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi régis par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat (Anade), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), ou l'Agence nationale de gestion de micro-crédit (Angem), seront exonérées totalement de l'Impôt sur le revenu global (IRG), de



l'impôt sur le bénéfice des entreprises (IBS) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour une période de trois ans.
Lorsque ces activités sont implantées dans une zone à promouvoir, la période de l'exonération est portée à six années, selon le même document, qui stipule que cette période est prorogée de deux années lorsque les promoteurs d'investissements s'engagent à recruter au moins trois employés à durée indéterminée.
Afin d'encourager l'exportation hors-hydrocarbures, les revenus issus des opérations d'exportation de biens et de services sont exonérés de façon « permanente » de l'IRG et de l'IBS.
En vue de la mise en place d'un tissu économique productif, performant et créateur d'emplois, le PLF 2022 prévoit également de soumettre les bénéfices des entreprises de production au taux réduit en matière d'IBS lorsqu'ils sont destinés, au cours de l'exercice de réalisation dudit bénéfice, à l'acquisition de biens d'équipements de production en relation avec l'activité exercée.
Le tourisme fait également partie des secteurs à encourager, puisqu'il est indiqué dans le PLF 2022 que les revenus issus de l'exercice d'une activité d'artisanat traditionnelle et de l'activité d'artisanat d'art, sont exemptés de l'IRG pour une période de dix ans.
L'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté, le 17 novembre courant, le projet de loi de finances pour l'exercice 2022 (PLF 2022), après introduction d'amendements et de nouveaux articles, lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane et nombre de ministres.

M.I

LAMAMRA EN VISITE AU CONGO

Les dossiers africains au menu

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a été reçu avant-hier par le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso auquel il a transmis les salutations fraternelles et le message du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune portant sur les relations bilatérales ainsi que les développements sur la scène africaine, indique un communiqué du ministère.
«L'audience a permis de passer en revue les relations bilatérales privilégiées et solides», les deux parties s'étant félicitées des «liens historiques profonds entre les deux pays et peuples frères, ainsi que de la nouvelle dynamique marquée par les échanges de visites ministérielles et la coordination régulière sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», précise la même source.
«Les deux parties ont échangé les vues sur les derniers développements sur la scène continentale, notamment les situations prévalant dans nombre de zones de conflit dans le continent africain et le défi imposé par l'élargissement de l'ampleur et la montée de la menace terroriste», souligne le communiqué de la diplomatie algérienne.
Les entretiens ont été couronnés, selon la même source, par «la réaffirmation de l'engagement des deux pays à œuvrer de concert pour raffermir la solidarité entre les pays africains et hisser l'action africaine commune face aux différents défis sécuritaires et politiques dans le respect des principes de l'acte constitutif de l'Union africaine afin de trouver des solutions africaines aux problèmes africains».
Affirmant le soutien de l'Algérie aux efforts consentis par la République du Congo à la tête du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, M. Lamamra a relevé l'importance d'assurer «l'appui nécessaire aux frères libyens pour la réussite de l'important rendez-vous électoral prévu avant la fin de cette année». De son côté, le Président Sassou-Nguesso a fait part du «soutien de son pays aux démarches algériennes en faveur de la paix et de la stabilité en Libye et dans d'autres régions du continent», saluant «son engagement ferme au profit des causes du continent». Le Président congolais a également chargé Lamamra de transmettre ses salutations à son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune, exprimant sa volonté à œuvrer étroitement avec lui en vue de promouvoir les relations bilatérales, concrétiser les objectifs escomptés à travers les agendas continentaux dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement et consolider la voix et la place de l'Afrique sur la scène internationale.

M.D.

TIZI OUZOU

L'ANIE reconnaît le bon déroulement de la campagne électorale

LA DÉLÉGATION locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), avec à sa tête Rachid Kana, reconnaît le parfait déroulement de la campagne électorale à Tizi Ouzou. Les candidats ont fait preuve de beaucoup de pédagogie et de respect en développant leur programme sans s'attaquer à leurs adversaires dans leurs discours ou propos, lors de leur rencontre avec les citoyens.
Tel est le constat établi par l'ANIE, qui n'a pas manqué de saluer les candidats et les citoyens pour leur respect du protocole sanitaire relevé dans les rapports établis qui lui sont parvenus par les membres de la commission médicale ayant suivi ces rencontres. Toujours selon cette même instance, les candidats ont animé plus de 500 meetings à travers la wilaya pour tenter de convaincre les citoyens à adhérer à leur programme et à voter pour eux. Le premier responsable de l'ANIE locale a également salué «le sens élevé de responsabilité et de civisme des citoyens, qui n'ont affiché aucune animosité ou perturbé une quelconque rencontre, et ce lors des meetings ou des rencontres de proximité. S'agissant du scrutin, Rachid Kana a relevé que sa délégation a effectué trois simulations, dont la dernière a été exécutée hier. Selon lui, toutes ont été maîtrisées par les équipes techniques. Quant au jour du scrutin, tout porte à croire que le vote se déroulera dans de parfaites conditions puisque les moyens humains et matériels sont mobilisés. Sur le plan sanitaire, il n'y a, semble-t-il, aucune crainte à se faire puisque le plan, arrêté entre le wali et le DSP, mentionne la réquisition d'un technicien de la santé pour chacun des 1 744 bureaux de vote et de deux médecins pour chacun des 704 centres de vote.
Par ailleurs, les centres et bureaux de vote auront à subir une grande opération de désinfection à la veille du scrutin électoral. Une opération qui sera renouvelée le lendemain.
Enfin, il convient de rappeler que cette course électorale concerne 152 listes pour les APC et 6 pour l'APW.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

UNIVERSITÉ BLIDA 2

La maison de l'Entrepreneuriat lance un cycle de formation

150 ÉTUDIANTS de l'université Blida 2, Lounici-Ali, d'El-Affroun, inscrits à la maison de l'Entrepreneuriat, ont participé à un cycle de formation sur le modèle des affaires. Cette stratégie de formation est initiée pour développer la pensée entrepreneuriale et inciter les étudiants à avoir des idées nouvelles pour la création de start-up. De son côté, le Pr Khaled Ramoul, directeur de l'université de Blida 2, Lounici-Ali, a souligné lors de son intervention que les activités du programme de cette formation ouvrent un large champ aux jeunes étudiants pour prendre connaissance d'importantes connaissances techniques dans le domaine de l'entrepreneuriat et des start-up. Dans le même contexte, il a insisté sur la nécessité d'aligner la formation des étudiants de niveau licence, master et doctorat avec les exigences du marché du travail, conformément à la politique générale du gouvernement en matière de soutien à l'entrepreneuriat et de promotion de l'initiation des start-up et des petites entreprises comme option économique stratégique. Le président de l'université a aussi appelé les jeunes étudiants à tirer le meilleur parti du programme organisé en cette circonstance. D'une part, profiter du réseau de communication que l'université tisse avec l'environnement économique et social, et, d'autre part, créer un mouvement universitaire économique en phase avec les exigences du développement économique, financier et numérique que connaissent le pays et le monde dans son ensemble. M. Fayçal Zemmour, ingénieur, formateur et spécialiste dans le domaine de la gestion de projets contractuels, a présenté l'ensemble des méthodes et techniques modernes pour préparer un business modèle en adéquation avec le type d'activité et les exigences du marché, tenant compte de tous les indicateurs qui entrent dans la nature de l'activité économique exercée.

T. Bouhamidi

RESSOURCES EN EAU À MÉDÉA

Les entreprises réalisatrices mises en demeure

POUR DONNER une dynamique aux projets d'alimentation en eau potable, les entreprises réalisatrices engagées dans les opérations contenues dans le programme d'urgence relatif au secteur des ressources en eau ont été mises devant leur responsabilité et mises en demeure pour livrer les projets qui leur sont confiés dans les délais impartis.

En effet, au cours d'une réunion tenue, lundi, au siège de la wilaya, il a été fait lecture de l'état d'avancement des travaux des différents projets en cours et les projets entrés en exploitation et ceux en cours de réalisation par le directeur des ressources en eau, en présence du directeur de la planification et du suivi budgétaire, des chefs de daira, du directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Médéa. Au cours de la séance, il a été passé en revue la situation des opérations confiées à SPA ALGEAUX relatives à la réalisation de 19 forages, l'acquisition de 45 motopompes, la récupération des anciens systèmes d'alimentation à partir du barrage de Koudiet Acerdoune.

En outre, il a été procédé à l'examen à l'opération de forage et d'une conduite pour l'alimentation de la ville de Tablat confiée à l'ETB DEGHICHE LOUENNAS, équipement électrotechnique de 5 forages situés au champ de captage à Birine par SPA ALGEAUX, équipement électrotechnique de 15 forages et 10 forages à SPA COSIDER, équipement électrotechnique de 15 forages et 5 forages à SPA FOREMHYD.

De Médéa, Nabil B.

LES GROS CONSOMMATEURS DE PÉTROLE VONT PUISER DE LEURS RÉSERVES

Quelles conséquences sur les prix ?

Pour tenter de faire baisser les prix du pétrole, les Etats-Unis ainsi que d'autres gros consommateurs de l'or noir ont décidé de puiser de leurs réserves stratégiques. Le président américain estime que cette mesure est à même de «faire la différence». Les prix du pétrole ont cédé un peu de terrain hier, après les annonces de libération de stocks stratégiques de brut.



Après avoir enregistré, à la fin de la semaine écoulée, leur plus forte baisse depuis le mois d'août, en raison de la menace du retour au confinement durant cette quatrième vague de coronavirus, les prix du pétrole ont cédé hier un peu du terrain, suite à l'annonce de libération de stocks stratégiques de brut faite par le président américain et d'autres gros consommateurs de pétrole. La Chine, l'Inde, la Corée du Sud, le Japon et la Grande-Bretagne ont, en effet, pris des dispositions similaires.

A la mi-journée d'hier, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier cédait 0,40%, à 81,98 dollars. A New York, le baril du West Texas Intermediate (WTI) pour le même mois perdait 0,28%, à 78,28 dollars. Mardi, le jour de l'annonce par la Maison-Blanche d'utiliser 50 millions de barils de pétrole prélevés sur leurs réserves stratégiques dans le but de faire baisser les prix, le Brent et le WTI ont paradoxalement grimpé respectivement de 3,27% et de 2,22%. Mais «le diable se cache dans les détails», a affirmé l'analyste Jeffrey Halley, notant que ce volume s'étale sur plusieurs mois.

Cette décision rare des Etats-Unis vise à faire baisser les prix de l'essence, en forte augmentation, comme annoncé, dans un communiqué, par la Maison-Blanche. Puiser dans les réserves est une «initiative majeure» qui va «faire la différence», a assuré le président Joe Biden mardi soir. Ainsi, les Etats-Unis et les autres pays espèrent faire baisser les cours avec cette décision, sachant que le brut a flambé sur fond de redémarrage de l'économie et des voyages, après la levée des restrictions liées à la pandémie de la Covid-19. Le recours aux réserves stratégiques a aussi été décidé après que les appels d'augmenter la production, en direction des pays exportateurs de pétrole regroupé dans le cadre de l'OPEP, n'eurent pas eu d'échos. L'OPEP+ a en effet adopté une politique de restriction de la production pétrolière pour tenter de maintenir les prix.

En réunion le 4 novembre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés avaient décidé de maintenir en décembre la hausse de production de 400 000 barils/j à partir d'août, décidée lors de sa dix-neuvième réunion ministérielle. Une réaction est cependant attendue des membres de l'OPEP+ qui se réuniront le 2 décembre prochain. Selon certains analystes, ces derniers pourraient ralentir, en conséquence, la hausse graduelle de leur production.

Lilia Ait Akli

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les travailleurs renouent avec la protestation

LE SYNDICAT NATIONAL des travailleurs de la formation professionnelle (SNTFP) a décidé de renouer avec la protestation. Il appelle ses adhérents à observer un sit-in, le 29 novembre prochain, au niveau du siège de la tutelle, annonçant une grève nationale, dont la date sera décidée ultérieurement.

Selon le communiqué rendu public hier, le bureau national du SNTFP a décidé de renouer avec la protestation et a appelé ses adhérents à observer un sit-in au niveau du siège de la tutelle. Le SNTFP regrette «la non-prise en charge des préoccupations soulevées lors des réunions tenues le 22 février 2021 au niveau du bureau national du syndicat».

A travers cette action, les protestataires ont tenu à dénoncer, entre autres, l'absence de dialogue avec les responsables du ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, note le communiqué qui a sanctionné les travaux de ce conseil, lequel a réitéré à la tutelle sa plate-forme de revendications socioprofessionnelles. Cette dernière compte plusieurs points : l'attribution, chaque année, de postes financiers à tous les employés remplissant les conditions légales pour être promus à un rang supérieur, «étant donné que des employés qui ont plus de vingt ans dans leurs rangs n'ont pas bénéficié de promotion», lit-on dans le communiqué.

Le SNTFP plaide pour l'annulation de l'article 87 bis et l'augmentation du salaire minimum garanti à 50 000 DA afin de préserver le pouvoir d'achat des travailleurs. Les travailleurs de la formation professionnelle réclament également la révision de la nomenclature des maladies chroniques contractées par les enseignants du secteur, la révision de leur statut ainsi que celui du régime indemnitaire. Ils réclament la prime de fin de service et la prime de soutien pédagogique, estimées respectivement à 15 et 25 % pour les corps communs et les travailleurs professionnels, avec effet rétroactif à partir de janvier 2008, sans oublier la mise à jour de la valeur des heures supplémentaires, estimée à 1 000 DA l'heure dans les autres secteurs.

Concernant le volet de la formation, le SNTFP exige la révision de toutes les lois fondamentales du secteur de la formation professionnelle, en particulier les mécanismes de classification et de promotion. Le syndicat insiste aussi sur la formation des personnels en vue de les préparer aux concours professionnels conformément à l'article 104 de l'ordonnance 06/03 du 15 juillet 2006, y compris la loi fondamentale générale sur la fonction publique, et à l'article 2 paragraphe 1 du décret exécutif n° 96/92 du 30 mars 1996 portant composition.

A cela s'ajoute le volet des œuvres sociales. Les travailleurs exigent la dissolution du Fonds national des œuvres sociales FNPOS, qui «a pillé depuis 1994 à ce jour environ 500 milliards de centimes des différentes institutions et entreprises sans pour autant faire bénéficier les travailleurs de logements ou de prêts pour financer leurs logements». Les travailleurs réclament enfin l'activation de la médecine du travail dans toutes les institutions du secteur.

Lynda Louifi

BILAN OPÉRATIONNEL HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à travers le territoire national durant la période allant du 17 au 23 novembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP), faisant état également de la destruction de 5 casemates et 21 bombes de confection artisanale à Boumerdes.



«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit 5 casemates, 21 bombes de confection artisanale et 81 kilogrammes de substances explosives lors d'une opération de recherche et de fouille à Boumerdes», précise le bilan.

Selon la même source, «des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 19 quintaux et 46 kilogrammes de kif traité», ont été déjouées au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité qui ont arrêté également 9 narcotrafiquants au cours de la même période.

En outre, «25 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 211 kilogrammes de la même substance et 35594 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires, dans le cadre des opérations de lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», note le même bilan.

A Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, «247 individus ont été arrêtés par des détachements de l'ANP qui ont également saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 5 chargeurs de munitions, 21 véhicules, 259 groupes électrogènes, 182 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 53 tonnes de mélange d'or brut et de pierres».

A Batna, Sétif, Tiaret, Adrar, Biskra et Laghouat, «10 autres individus ont été arrêtés, 18 fusils de chasse, 28 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et 46 quintaux de tabac ont été saisis».

De même, «des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 10273 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Tindouf».

Dans un autre contexte, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 231 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 58 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Ghardaïa, Djanet, Tlemcen, Mascara et Béchar».

«Ces multiples opérations menées par des détachements et des unités de l'ANP dans le cadre de la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, et ayant abouti à des résultats de qualité, reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne la même source. **S.O. Brahim**

COUR DE JUSTICE DE BOUMERDES

Report du procès en appel d'Abdelghani Hamel

LA CHAMBRE PÉNALE près la Cour de justice de Boumerdes a reporté mercredi, au 15 décembre prochain le nouveau procès en appel de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, de son fils, d'anciens walis et d'ex-cadres de la wilaya de Tipasa, poursuivis dans une affaire de «détournement de foncier agricole» et «d'abus de pouvoir».

Le report du procès dans cette affaire, rouverte après un pourvoi en cassation interjeté auprès de la Cour suprême, intervient à la demande du collectif de la défense en raison de l'absence de l'accusé principal dans cette affaire, Abdelghani Hamel, qui se trouve à la Cour d'Alger pour la prononciation du jugement dans une autre affaire le concernant.

Le procès a été inscrit une nouvelle fois au rôle de la Chambre pénale prés la Cour de Boumerdes, avec la désignation d'une nouvelle composante de magistrats, qui devait s'ouvrir le 22 septembre dernier avant son report, sur demande de la défense, à la date du 24 novembre (aujourd'hui), pour être de nouveau reporté pour le 15 décembre prochain.

Le tribunal de première instance de Boumerdes avait rendu le 4 juin 2020 son verdict dans cette affaire, en condamnant l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa Moussa Ghelai à douze ans (12 ans) de prison ferme.

Il a également confirmé la peine de 10 ans de prison ferme contre chacun des ex-walis de Tipasa, Kadi Abdelkader et Layadi Mustapha, ainsi que la peine de trois (3) ans de prison ferme contre Chafik Hamel (fils de l'ancien DGSN) et Salim Djai Djai, ex-chef de la sûreté de wilaya de Tipasa.

La même juridiction a condamné, dans le cadre de la même affaire, à 4 ans de prison avec sursis l'ancien ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, et à 5 ans de prison ferme l'ancien directeur des domaines de Tipasa, Ali Bouamrane.

Une peine de deux (2) ans de prison ferme a été prononcée contre l'ancien directeur de l'Industrie et des mines de Tipasa, Haddou Abderrezak, et l'ancien Conservateur foncier de Koléa, Mohamed Bouamama, outre une année ferme contre l'investisseur privé Zerad Abdelhakim.

L'ancien Directeur général des Domaines, Kheznadji Djamel a été acquitté.

Les accusés dans cette affaire sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment «détournement de foncier agricole», «détournement de fonds publics», «abus de fonction», «trafic d'influence», «bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat à l'effet d'augmenter les prix et modifier la qualité des matériaux et des services et des délais de livraison». **S.O.B.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE À BÉJAÏA

1 162 retraits de permis de conduire enregistrés le mois dernier

LA SÛRETÉ de wilaya a enregistré durant le mois d'octobre passé 35 accidents de la circulation routière ayant fait 02 morts et 38 blessés. «Ces accidents sont dus pour, la majorité, au facteur humain», a souligné la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La même source indique que : «4471 contraventions ont été dressées dans le cadre de la sécurité routière, dont 154 à l'encontre des conducteurs des deux roues pour défaut de port de casque de sécurité, défaut de papiers et manœuvres dangereuse». Il a, également, été recensé au cours du même mois, 634 délits routiers dont 382 commis par des motards. Les services de police ont procédé durant le même mois au retrait de 1162 permis de conduire dont 93 concernent les deux roues pour divers délits routiers. Il ressort aussi du bilan de la sûreté de wilaya le contrôle de 14328 véhicules dont 871 motos et à l'issue de ces opérations de contrôle 376 véhicules et 242 motos ont été mis en fourrière. Par ailleurs, 31 contrôles par radars ont été effectués durant la même période et 14 interventions ont été réalisées dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites à l'issue desquelles 08 amandes forfaitaires ont dressées et les dossiers ont été transmis à la justice. Il relevé aussi du bilan de la sûreté de wilaya 30 interventions de la police d'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE) effectuées dans le cadre de la lutte contre le commerce informel en plus de 15 interventions menées dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'environnement dont jets d'ordures ménagères et gravats dans des lieux interdits à ce propos. Trois (03) affaires d'abandon de matériaux de constructions ont été enregistrées au cours desquelles trois dossiers ont été transmis à la justice pour «obstruction de la voie publique». Notons qu'hier les secours de la protection civile sont intervenus vers 10H45 sur la RN-09 au lieu-dit Ait Annane, commune et daïra de Darguina, au dérapage d'un véhicule Peugeot 207+. L'accident n'a heureusement pas fait de victime. N. Bensalem

59E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA POLICE ALGÉRIENNE

La revue Echorta célèbre l'évènement

LA REVUE Echorta célèbre dans son dernier numéro le 59e anniversaire de la création de cet édifice institutionnel sécuritaire, en reprenant l'hommage rendu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux sacrifices et aux efforts des membres de la Sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité, la préservation de la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens.

La revue Echorta a ainsi repris, dans son 149e numéro, le message du Président Tebboune à l'occasion de l'anniversaire de la création de la Police algérienne, dans lequel il est revenu sur «le processus de construction d'un édifice institutionnel alliant engagement national, compétence et efficacité grâce à ses femmes et à ses hommes».

La Sûreté nationale «poursuit ses efforts soutenus et ses sacrifices pour aller vers une Police consacrant les valeurs de loyauté et de dévouement au service de la patrie et des citoyens, œuvrant à la consolidation des vecteurs de sécurité et luttant contre les tentatives désespérées de déstabilisation», lit-on dans l'éditorial. **M. D.**

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:46 | 12:16 | 14:55 | 17:15 | 18:40 | 05:50 | 12:20 | 15:01 | 17:25 | 18:46 | 06:05 | 12:35 | 15:15 | 17:38 | 19:00 | 05:50 | 12:25 | 15:16 | 17:37 | 18:56 | 06:11 | 12:41 | 15:23 | 17:44 | 19:07 | 06:15 | 12:46 | 15:28 | 17:49 | 19:12 | 06:18 | 12:49 | 15:32 | 17:53 | 19:15 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7151 – JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	16°	10°
Constantine	15°	5°
Ouargla	23°	8°

MAROC-ENTITÉ SIONISTE

Signature d'un accord militaire

C'est un accord sans précédent qui vient d'être signé hier à Rabat par le Maroc et l'entité sioniste, lors d'une visite au royaume du ministre israélien de la Défense, Benny Gantz.



L'accord de défense concerne plusieurs aspects sécuritaires, ainsi que sur la coopération dans le domaine du renseignement militaire et de l'industrie de l'armement. Cette visite intervient dans une conjoncture très tendue dans la région, avec les actions hostiles du régime marocain contre l'Algérie et la reprise de la lutte armée de libération par le Front Polisario. Pour de nombreux experts, la visite de M. Gantz au Maroc en pleine tension au Maghreb ne saurait être une pure coïncidence. C'est plus qu'une provocation. Il s'agit d'une preuve réelle et une démonstration que le Makhzen a fait un choix stratégique de longue durée, susceptible de déstabiliser non seulement toute la région du Maghreb, mais aussi dans tout l'espace du Sahel.

Il est clair que les marocains veulent maintenant approfondir leurs relations avec l'entité sioniste, plus que ne l'ont fait les premiers Etats arabes du Moyen Orient, comme l'Egypte, la Jordanie ou les Emirats, qui avaient opté pour la normalisation depuis longtemps.

Tout le monde sait que l'Etat sioniste est l'un des principaux exportateurs au monde de drones armés et de logiciels de sécurité comme le Pegasus de la société NSO. Or, les ventes de drones armés et de certaines technologies de pointe, à l'instar du logiciel-espion Pegasus, doivent être approuvées par le ministère de la Défense dirigé par M. Gantz. Rabat s'en était servi pour infiltrer les téléphones de plusieurs personnalités publiques nationales et étrangères, notamment des Algériens. On compte plus de 6000 téléphones infestés par ce logiciel espion.

Gantz, un ancien chef de l'armée israélienne, a été reçu en début de matinée par le ministre délégué chargé de l'administration de la Défense nationale marocaine, Abdellatif Loudiyi.

Ils ont signé un protocole d'accord qui lance formellement la coopération sécuritaire «sous tous ses aspects» (planning opérationnel, achats, recherche et développement, etc.) entre les deux pays, un an à peine après la normalisation de leurs relations, face aux «menaces et défis dans la région», selon la partie israélienne. «Il s'agit d'une chose très importante qui nous permettra aussi d'échanger nos opinions, de lancer des projets conjoints et favorisera les exportations israéliennes jusqu'ici», a souligné M. Gantz. Ce dernier avait auparavant déposé une gerbe au mausolée Mohammed V, qui accueille la sépulture du père de l'indépendance marocaine et celle de son fils Hassan II.

«Nous sollicitons leur bénédiction et regardons vers notre avenir commun - un moment où le lien entre nos peuples s'approfondit et nos nations s'unissent pour offrir une vision de paix partagée», a écrit le ministre israélien sur le livre d'or. Avant son départ de Tel-Aviv, mardi soir, il avait évoqué «un voyage important au Maroc qui a une touche historique car il s'agit de la première visite formelle d'un ministre de la Défense (israélien) dans ce pays».

Pour rappel, le Maroc et Israël avaient établi des relations diplomatiques au début des années 1990 avant que le Maroc n'y mette fin au début de la Seconde intifada, le soulèvement palestinien du début des années 2000.

Désormais alliés, ils ont renoué des relations en décembre 2020 dans le cadre des «Accords d'Abraham», processus de normalisation des relations entre l'entité sioniste et les Etats arabes.

Mohamed K.

SENSIBILISATION AU MONOXYDE DE CARBONE À BLIDA

La Sonelgaz entre en action

DEPUIS le début de la saison automnale, et avec le retour des pluies et des journées glaciales, nombreuses sont les familles qui utilisent des appareils à gaz (chauffage, chauffe-bain…) pour se réchauffer. Ces dernières sont toujours exposées à des accidents mortels, émanant notamment de la mauvaise utilisation des différents appareils ou, parfois, d'une inattention. C'est pour stopper cette hécatombe que la direction de la distribution de l'électricité et du gaz, filiale de la Sonelgaz, a lancé une campagne de sensibilisation sur les dangers des gaz brûlés. Cette perspective a été menée avec la coopération de partenaires actifs de la wilaya de Blida, dont la Protection civile, la direction de l'éducation et la direction des affaires religieuses. L'objectif majeur de ces journées de sensibilisation, qui s'étaleront jusqu'au mois de février 2022, consiste à donner à un large public une image claire et simple sur les éventuels risques du monoxyde de carbone sur la vie du citoyen, et ce pour réduire les accidents et éviter les pertes humaines. Notons que le monoxyde de carbone a fait plusieurs victimes à l'échelle du pays, y compris à Blida, dont une famille de 5 personnes en 2020 et une autre de 4 personnes récemment (2021). Elles ont toutes perdu la vie dans les mêmes circonstances. Cette campagne se poursuivra pendant presque toute la saison hivernale, et une caravane de la Sonelgaz sillonnera le territoire de la wilaya, surtout vers les zones d'ombre où l'utilisation de petits réchauds est de mise en ces temps de pluies. Des cours pédagogiques sur le thème «Le gaz naturel peut devenir un poison mortel» seront donnés dans les établissements scolaires en présence de techniciens de la Sonelgaz. Dans les mosquées et sur les places publiques, en présence des citoyens, des conseils seront également prodigués, notamment la bonne utilisation d'appareils à gaz.

T. Bouhamidi

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Appel à la création d'un système national d'informations

EN DÉPIT des avancées juridiques enregistrées, les violences à l'égard des femmes inquiètent davantage les militantes pour les droits des femmes, notamment en l'absence d'un système d'informations national « unifiant » les données relatives à ces agressions.

Pour la présidente du Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'enfant et de la femme (Ciddef), Nadia Ait-Zaï, il y a nécessité de créer un système d'informations unifié pour se doter d'indicateurs fiables sur les violences à l'égard des femmes, à l'échelle nationale.

Intervenant lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, annuellement célébrée le 25 novembre, la juriste a défendu l'idée d'une « plate-forme » réunissant l'ensemble des statistiques dont disposent, de manière séparée, les différentes institutions activant pour la lutte contre ce phénomène et pour la prise en charge des victimes.

Auparavant, elle avait passé en revue les avancées réalisées en Algérie en matière de protection des droits des femmes et plus particulièrement de la protection juridique et de l'assistance aux victimes des agressions. Il est à rappeler que l'Algérie s'est dotée, depuis 2015, de la loi incriminant la violence à l'égard des femmes. Ces acquis ont été renforcé par la Constitution de 2020, introduisant à titre d'exemple la notion de « femme », à la place de « citoyenne ».

Mme Ait-Zaï, par ailleurs présidente de « la Fondation pour l'Egalité », a également souligné l'importance de considérer le viol comme étant un « crime », passible en vertu de la même loi de 15 ans de réclusion, tout en appelant, toutefois, à la promulgation d'ordonnances préconisant « l'éloignement » des auteurs des agressions de leurs victimes.

Notant que depuis le début de l'année en cours, 49 féminicides ont été enregistrés, selon les données du site spécialisé « Féminicides Algérie ».

La présidente de la fondation a également réitéré son plaidoyer concernant la mise en place d'un « guichet unique » au niveau des commissariats de police, chargés d'accueillir les plaintes des femmes violentées, de même que des « sections spécialisées » au niveau des tribunaux, afin d'assurer aux plaignantes « un meilleur suivi » sur les plans juridique et psychologique. Pour sa part, l'ancienne présidente de la Commission des Femmes travailleuses de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Soumia Salhi, qui a salué les dispositions du Code pénal amendé en faveur des femmes victimes de violences, a déploré que « l'on soit toujours face à des chiffres épars qui ne rendent pas compte de la réalité de la question ». Mme Salhi a également souligné que les données existantes à ce sujet, par ailleurs différentes d'une source à une autre, « ne reflètent que le nombre de plaintes déposées, en s'interrogeant sur le nombre de femmes qui souffrent en silence en Algérie.

Elle a surtout réitéré son appel pour que l'Algérie ratifie la Convention 190 de l'Organisation internationale du Travail (OIT), sur le travail et le harcèlement, en vigueur depuis 2020. De son côté, Dr Zahia Cherfi, consultante sur les violences faites aux femmes, a insisté sur « l'extrême importance d'avoir une banque de données pour mieux situer la problématique », soulignant que si ces données émanent de diverses institutions, il y a lieu de les regrouper afin de pouvoir évaluer la situation et mieux lutter contre ce phénomène.

M. Mecelti